

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **90 (1954)**

Heft 9

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique



FORTUNA

Compagnie d'Assurances sur la vie, Zurich

SA DEVISE :

CAPITAL FIXE PRIME FIXE

LAUSANNE

Ile Saint-Pierre

Ce que vous offrent les grands spécialistes

PARKER	67.50	83.-	99.-	WATERMAN	30.-	45.-	65.-	85.-
					5 pistons 29.50			
SHEAFFER	25.-	73.-	88.50	EVERSHARP	30.-	33.50	55.-	
SOENNECKEN	26.-	31.-	36.-	70.-	PÉLICAN	30.-	47.-	
SWAN	27.50	37.50	45.-	MONTBLANC	(Gr. modèle) 73.- 99.-			

Pour écoliers : BACHELIER: (exclusif) 11.-
EFCA 16.50 19.50

Plus de 3000 pièces en stock
Envoi à choix à lettre lue
Faculté d'échange dans un
délai raisonnable



W.A. **Kaiser** S.A.
LAUSANNE
À LA RUE DE BOURG

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: *Sur la situation de l'école et des enseignants dans le monde.* — **Vaud:** *Les inspecteurs dans la S.P.V. — Cercle lausannois des maitresses enfantines. — Guilde de travail.* — **Genève:** *U.I.G.M.: Assemblée administrative du 26 février. — Groupe des jeunes-Groupe des maitres ruraux. — U.I.G.D.: Groupe des jeunes.* — **Neuchâtel:** *Fonds de retraite. — Comité central. — Admission. — Un écho. — Rapport sur l'activité des sections en 1953: Boudry.* — **Communiqué:** *Droits d'auteurs et manifestations scolaires.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE: **L. Rosselet:** *VIIIe Congrès international de l'enseignement ménager*

Partie corporative

SUR LA SITUATION DE L'ÉCOLE ET DES ENSEIGNANTS DANS LE MONDE

Sans doute les pages de notre modeste journal doivent-elles être réservées avant tout à l'exposé de nos problèmes locaux, cantonaux ou romands, qui y garderont à juste titre la première place.

Mais il est aussi intéressant de savoir ce qui se passe ailleurs, intéressant non seulement en soi, abstraitement, mais directement et dans la perspective même des actions où nous sommes engagés. Notre condition d'éducateurs n'est pas — fort heureusement — cristallisée une fois pour toutes; elle change sans cesse en fonction et dans le cadre d'événements sur lesquels les gens d'école n'ont pas le droit de fermer les yeux. Allons-nous vers l'affermissement de la paix, le développement des institutions sociales, une plus grande sécurité du lendemain pour les travailleurs de tous ordres? Ou bien sommes-nous menacés par une crise économique, le chômage ou une troisième guerre mondiale? Poser des questions de cette nature, c'est poser celle du destin de l'Ecolé...

En présence de ce problème essentiel, quelle est à travers le monde l'attitude des enseignants, dont les revendications s'expriment sous des formes diverses selon les pays, mais dont les aspirations fondamentales et les responsabilités sont identiques?

Après les comptes rendus de nos collègues R. Michel, secrétaire de la F.I.A.I., G. Delay, président de la S.P.R., et G. Willemin, rédacteur du « Bulletin » sur les Congrès de Blackpool, de Pau et d'Oxford, l'article de R. Michel apporte à ce propos (« Educateur » du 30 janvier et du 6 février) une documentation de première main.

Conférence Mondiale des Enseignants à Vienne

Je voudrais à mon tour noter pour les lecteurs de notre journal quelques renseignements sur un congrès international dont l'importance mérite à des titres divers d'être soulignée.

Il s'agit d'une conférence organisée à Vienne en fin juillet 1953 par la Fédération Internationale des syndicats de l'Enseignement (F.I.S.E.) et à laquelle j'ai eu le privilège de participer en qualité d'invité. D'abord, le congrès fut réellement un congrès mondial : ouvert à toutes les organisations affiliées ou non à la F.I.S.E., il réunit des participants venant de 50 pays différents et représentant des tendances politiques, des conceptions philosophiques, des races différentes. Sur les 260 et quelques congressistes, représentant 6 400 000 enseignants de tous les degrés, 116 seulement étaient mandatés par des syndicats affiliés à la F.I.S.E. ; les autres étaient délégués par d'autres organisations, observateurs ou invités. D'autre part, la valeur de ces assises est mise en relief par l'accord unanime intervenu sur les problèmes discutés dans une atmosphère extraordinaire de sérieux, de liberté, de loyauté et de compréhension fraternelle. Enfin, l'objectif de la conférence était d'une ampleur particulière ; il touchait à la fois aux intérêts fondamentaux des enseignants, de l'école et des peuples, et à leur avenir immédiat ; un ordre du jour comportant deux seuls points suffisait à le définir :

1. La situation de l'Ecole et l'action du corps enseignant pour la défense de ses conditions économiques et sociales, pour la démocratisation de l'enseignement, pour le maintien de la paix.
2. Les principes pédagogiques de l'éducation démocratique de la jeunesse.

La situation de l'Ecole et l'action des Enseignants

Les interventions à la tribune du congrès sont traduites en cinq langues : français, anglais, russe, allemand et espagnol. Nombreuses et parfois fort longues, elles sont vivantes, spirituelles ou émouvantes, toujours bien préparées et utiles. Il n'est pas possible de donner dans le cadre de cet article une idée quelque peu complète de la contribution des diverses délégations. On comprendra que je me limite à résumer succinctement les plus caractéristiques.

Du côté de l'Occident

On sent chez les orateurs de l'Ouest, particulièrement de l'Ouest européen, l'inquiétude de ne pouvoir assurer la sauvegarde et le développement d'institutions scolaires publiques qui ont longtemps servi d'exemples. Dans ce secteur du monde, les difficultés matérielles des enseignants et de l'école tiennent essentiellement à l'insuffisance des budgets de l'instruction sacrifiés à ceux de l'armement et des guerres coloniales.

Tous se plaignent de la pénurie et de l'état lamentable des locaux scolaires, des effectifs excessifs, de l'insuffisance des traitements non adaptés au renchérissement constant de la vie ; de la tendance des gouvernements à subsidier les écoles privées et confessionnelles et à limiter les libertés civiques du personnel enseignant. La jeunesse est souvent sans défense en présence de la propagande de guerre et de l'invasion démoralisante d'une littérature stupide, de « comics » exaltant la brutalité et la violence et de films avilissants.

« Les enfants paient le réarmement », dit le délégué du *Danemark*. En *Suède*, en *Allemagne occidentale*, les maîtres emploient ou envisagent la grève pour défendre leur pain. En *Italie*, il arrive qu'on tienne la classe dans des écuries, des magasins désaffectés ou des grottes.

Les *délégués français* dénoncent également le manque de locaux, l'insuffisance des crédits, la propagande de guerre, les poursuites contre les instituteurs progressistes. L'enseignement et les manuels déforment les faits, et, sous prétexte de neutralité, font le silence sur l'existence des classes sociales et le contenu réel d'une démocratie toute formelle. L'école tente de plonger la jeunesse dans un bain idéaliste de principes souvent justes et désirables mais contredits par la vie.

Des *U.S.A.*, aucun délégué (on en comprend les raisons), mais un rapport écrit sur les conditions plus que précaires de l'école publique : manque de locaux, maîtres mal payés obligés d'exercer toutes sortes d'activités accessoires pour subsister, millions d'enfants qui ne vont pas à l'école ou ne reçoivent qu'un enseignement très réduit. Mais le problème le plus brûlant est celui de la liberté d'opinion des enseignants, y compris les professeurs de l'Université et les savants. La chasse aux sorcières crée un climat de peur dans les universités et dans les associations du personnel, où la police dispose de dénonciateurs et d'agents provocateurs. Toutefois, l'opposition au Mac-Carthysme gagne du terrain et les instituteurs démocrates américains mènent une lutte ferme pour la défense de la liberté de l'enseignement et des éducateurs.

Dans les pays coloniaux, semi-coloniaux ou sous-développés

La situation tragique de l'école populaire et des cultures nationales en Afrique, en Amérique latine, dans le Moyen et l'Extrême-Orient a suscité les interventions les plus passionnées et pathétiques du congrès. Leurs délégués ont apporté à la tribune de Vienne toute l'ardeur qui anime leurs peuples en lutte pour leur libération politique et culturelle.

Tous dénoncent avec force les conditions matérielles déplorables dans lesquelles les instituteurs doivent tenir la classe ; les salaires de misère des enseignants ; la douloureuse et humiliante discrimination raciale ; le nombre encore énorme d'illétrés (65 % en Birmanie, 75 % en Bolivie, autant au Brésil, 80 % aux Indes) ; le manque d'honnêteté de l'enseignement. Il n'y a pas de droits civiques pour les éducateurs ; ceux dont la docilité n'est pas suffisante sont révoqués, poursuivis, parfois odieusement torturés. Mais la lutte de ces peuples pour un avenir meilleur se confond avec la lutte pour l'école, la science et la culture, et beaucoup d'enseignants y sont étroitement associés.

U.R.S.S. Chine. Républiques populaires

Les régimes nouveaux des pays de l'Est ont dès leurs débuts fait à l'école une situation privilégiée et mis l'enfant à la première place dans les préoccupations du peuple et du gouvernement. Il est de fait qu'à un essor économique et social que l'histoire de ces pays n'avait jamais connu correspond un développement de l'École d'une remarquable ampleur et réalisé en un temps record. Et même si nous gardons

chez nous en plusieurs domaines un avantage certain, nous nous exposerions à de sérieuses désillusions si nos comparaisons ne tenaient compte de l'extraordinaire dynamisme des institutions scolaires socialistes.

Les pédagogues de l'Est en brossent le tableau qu'ils confrontent naturellement avec la situation misérable héritée du régime précédent et soulignent leurs succès avec une légitime fierté. Liquidation de l'analphabétisme, Institution de l'Ecole unique ouverte à chacun à tous les degrés. Ouverture de classes dans des régions qui n'en avaient jamais connu ; enseignement dans la langue maternelle et respect des cultures nationales. Ecole polytechnique basée sur la vérité de la science, le principe de l'unité de la théorie et de la pratique et l'assimilation des caractéristiques essentielles des techniques modernes. Education dans le respect et l'amitié des autres peuples. L'Ecole est complétée par un réseau complexe d'institutions préscolaires (Crèches, etc.), parascolaires (Clubs pour enfants, Maisons des Pionniers, loisirs et vacances) et d'organisations culturelles pour adultes.

Participant à toutes les formes de la vie publique, le personnel enseignant jouit d'une considération générale. Les maîtres touchent un salaire équivalent à celui des ingénieurs et des médecins ; en cas de maladie, ils ont droit aux soins médicaux gratuits, le cas échéant dans un sanatorium ou une maison de repos ; à l'âge de la retraite, ils touchent leur pension (40 % du traitement) même s'ils restent en fonction.

Conclusions de la Conférence

Elles furent concrétisées sous la forme de trois documents que nous ne pouvons malheureusement songer à analyser, même brièvement.

1. Une résolution sur les principes pédagogiques de l'éducation démocratique de la jeunesse.

2. Une *Charte des Educateurs*, assez précise pour servir de base à l'action des enseignants de partout, assez souple pour s'adapter à la diversité des conditions nationales et locales.

3. Un appel invitant les enseignants du monde à « travailler à l'unité de toute la profession enseignante, à l'échelon local, national et international, et à rechercher en même temps l'appui des parents, des masses laborieuses et de tous ceux qu'intéressent les progrès de l'éducation. »

Mêmes préoccupations !

Voilà, très sèchement et imparfaitement résumés, les problèmes qui ont fait, pendant cinq jours, l'objet des débats de Vienne. Il faudrait décrire mieux l'atmosphère, le ton des discussions ; après sept mois passés, je garde très vivant le souvenir de l'enthousiasme et de l'optimisme avec lesquels s'exprimaient les délégués, même ceux qui avaient à évoquer les réalités les plus douloureuses. Exagérations de sectaires ? Langage partisan ?

Nullement. Ce que les congressistes de Vienne ont revendiqué ou dénoncé en termes sévères et parfois avec passion, les éducateurs organisés dans d'autres associations nationales ou internationales l'ont dit avec une égale clarté ; en écrivant cet article, mon propos est essentiellement d'insister sur ce fait réjouissant propre à instituer entre les enseignants du monde — d'accord, en partie au moins, sur l'origine des obstacles — une certaine unité dans la lutte entreprise pour les surmonter.

Fermer les yeux sur les divergences d'importance qui séparent encore la Conférence organisée en 1953 par la FISE et d'autres grandes associations telles que la FIAI, par exemple, serait manquer à la plus élémentaire honnêteté. Toutefois, sur de nombreux points, les avis sont identiques ou très voisins. Ainsi, dans son compte rendu sur le dernier congrès de nos collègues de France (« Educateur » du 26 septembre 1953), le président de la SPR note ainsi les préoccupations des enseignants du grand pays voisin : pénurie de maîtres... milliers de classes dont on réclame l'ouverture... pour la France d'outre-mer, les problèmes se compliquent encore de questions raciales... défense de l'école laïque... sauvegarde des libertés... défense de la paix... amélioration des conditions de vie de l'ensemble des travailleurs.

Les résolutions votées à Blackpool par l'Union Nationale des Enseignants britanniques trahissent les mêmes soucis : application du principe « à travail égal, salaire égal » admis depuis longtemps par le Parlement, mais resté lettre morte jusqu'ici ; augmentation sans délai du programme de constructions scolaires ; mesures destinées à parer à la pénurie d'instituteurs (traitements convenables) ; diminution des effectifs des classes ; opposition à toute atteinte portée à la liberté de conscience et d'association, à toute discrimination politique ou religieuse dont les enseignants pourraient être victimes.

Mêmes préoccupations l'été passé au congrès de la FIAI à Oxford où, « constatant que dans un grand nombre de pays l'existence, le développement et les progrès de l'école publique se trouvent gravement menacés faute des crédits indispensables..., demande que les budgets de l'Education nationale soient établis en fonction des besoins prioritaires de ce service essentiel... La FIAI, convaincue que l'œuvre de l'éducation ne saurait s'épanouir en dehors d'un climat de paix, s'engage à poursuivre son action en faveur de la compréhension internationale. » Elle insiste également sur le droit d'association des instituteurs et revendique pour eux le libre exercice de leurs droits de citoyens.

Ainsi, sur un certain nombre de points, y compris la nécessité pour le développement de l'école publique et de l'éducation d'un climat de détente internationale et d'amitié entre les peuples, les conclusions de la Conférence de Vienne concordent avec les vues des autres grandes associations nationales et internationales.

Il m'a paru utile d'en faire la constatation et de me réjouir de l'existence au sein d'organisations encore rivales d'une même conscience de notre responsabilité à l'égard de la jeune génération, d'un égal souci d'ouvrir aux jeunes les meilleures perspectives d'avenir. Il faut sou-

haïter que bientôt rien n'empêchera plus les diverses Internationales de l'Enseignement, et en tout premier lieu la FIAI et la FISE de conduire dans un esprit fraternel des actions communes, partant plus efficaces, et de permettre ainsi à l'École de tirer le plus large profit, partout dans le monde, d'une détente internationale lente à venir, mais dont on perçoit tout le même les signes.

F. Crot.

VAUD

LES INSPECTEURS DANS LA S.P.V.

Le C.C. rappelle aux présidents de sections la décision prise par la dernière assemblée générale de la S.P.V. sur proposition de la section de Moudon :

« Les inspecteurs (et le chef de service de l'enseignement primaire) peuvent faire partie de la section de leur choix. »

Nous demandons à ces derniers de se déterminer quant à la section à laquelle ils désirent appartenir et aux secrétaires de ne pas oublier de les convoquer lors des séances de districts.

Les directeurs d'écoles appartiennent tout naturellement à la section de leur domicile.

E. B.

CERCLE LAUSANNOIS DES MAITRESSES ENFANTINES

La prochaine réunion aura lieu le 12 mars à 16 h. 30 au Collège des Croix-Rouges. Mlle Magnenat nous présentera, avec ses élèves, des « Jeux chantés et rondes pour les petits » du répertoire des C.E.M.E.A. (centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active).

GUILDE DE TRAVAIL (Techniques Freinet)

Le mercredi 17 mars au Restaurant du Théâtre, Lausanne, notre collègue Roland JOOST, délégué vaudois de la Croix Rouge de la Jeunesse, nous fera part de ses expériences dans le domaine de la COOPÉRATIVE SCOLAIRE et des ÉCHANGES INTERNATIONAUX. Invitation à tous les collègues.

GENÈVE

U. I. G. — MESSIEURS

ASSEMBLÉE ADMINISTRATIVE DU 25 FÉVRIER 1954

Présidence : **Ad. Lagier.**

L'accueillant local de la « Chesa » est plein quand le président ouvre la séance.

Il souhaite tout d'abord une cordiale bienvenue à nos invités, notamment à MM. G. Delay, président de la S.P.R., Chabloz, rédacteur de l'Éducateur et aux délégués des associations sœurs.

Le procès-verbal étant lu et adopté, notre président Fiorina présente son rapport sur l'activité de notre association au cours de l'année 1953. Ce rapport, très complet et très intéressant, relate le travail de

l'Union, de son comité, de ses commissions ; il constate le succès de notre campagne de recrutement auprès des jeunes et prévoit que ces forces nouvelles donneront un regain de vie et d'activité à notre section qui compte aujourd'hui plus de 170 membres actifs.

Longuement applaudi, le rapport présidentiel est adopté à la quasi-unanimité des collègues.

Il en est de même pour le rapport de notre dévoué trésorier Ed. Gaudin.

Quant à celui des vérificateurs des comptes, il est présenté d'une façon si originale et si malicieuse, qu'un membre de l'assemblée demande qu'il soit publié dans le journal. Vous le trouverez ci-après.

Puis l'assemblée procède aux élections statutaires. Nos collègues U. Magnenat et Mathey qui font partie du comité depuis quelques années déclinent toute réélection.

Lagier, au nom de tous, remercie ces deux collègues pour leur dévouement et pour tous les services rendus.

Election du comité :

Et. Fiorina est réélu président avec un nombre imposant de suffrages.

Il en est de même pour les deux vice-présidents **Ad. Lagier** et **Eric Pierrehumbert**.

Les huit autres membres du comité sont élus dans l'ordre suivant : **J. Eigenmann, Ed. Gaudin, A. Neuenschwander, Ph. Genequand, P. Haubrechts, R. Chabert, A. Christe** et **R. Sangsue**.

Notre collègue Mathieu a obtenu le même nombre de voix que Sangsue et se désiste en sa faveur.

L'assemblée procède ensuite à la désignation des vérificateurs des comptes et des délégués aux différentes commissions et associations.

Sur la proposition de Gaudin, la cotisation pour 1954 est portée à 22 francs, décision prise à la presque unanimité.

Au cours de cette belle séance, nos amis **Baillet**, du syndicat national des instituteurs de l'Ain et **Delay**, président de la S.P.R., nous ont apporté le salut et les vœux des associations qu'ils représentent.

Notre collègue **Chabloz** a lancé un appel en faveur de l'Educateur et d'une plus active collaboration genevoise.

* * *

Une des manifestations les plus sympathiques de notre vie corporative est certainement le repas traditionnel qui suit notre assemblée générale.

Les « piliers » de notre Union se retrouvent là : quelques jeunes, de moins jeunes et surtout l'équipe fidèle des anciens, qui veulent maintenir le contact avec leurs collègues en activité.

C'est au cours de cette agape qu'on fête les nouveaux honoraires, qui se retirent après une carrière consacrée au bien de l'école populaire.

Cette année, seul notre ami **Auguste Gaud** se trouvait à notre réunion pour recevoir le plat traditionnel.

Fiorina, Lagier et Foëx ont dit à notre collègue Gaud en quelle estime il était tenu par tous ceux qui l'ont connu. Ils ont souhaité à celui qui fut un excellent maître et un collègue parfait une heureuse et longue retraite.

C'est notre collègue **Georges Borel**, actuellement juge de paix, qui a fait l'éloge de notre cher collègue **L. Quinquinet** tenu éloigné de notre réunion par la maladie. Il a évoqué l'activité de ce pédagogue incomparable qui s'était donné tout entier à sa tâche d'éducateur et qui y a laissé ses forces et sa santé ; **Pâquin** parla encore au nom des anciens ; Duchemin termina la partie oratoire par un feu d'artifice et chacun put en prendre pour son grade.

Duchemin s'étonna, notamment, de la date choisie pour le Congrès de Neuchâtel, date qui rend quasi impossible toute participation des Genevois (Promotions). Nous en reparlerons !

Ad. Lagier.

Rapport de la commission de vérification des comptes de l'exercice 1953

« Conformément au mandat qui leur a été confié » de se garder comme du feu de la routine des formules, lieux communs, clichés, poncifs et autres topiques, les v.d.c. désignés par l'A.G. de l'U.I.G. se sont réunis autour du compte déficitaire de 1953, à savoir en face d'un thé-verre ou d'un café-crème à prépaiement, et ont inspecté ligne après ligne, colonne après colonne, les livres et registres comptables, faisant toutes comparaisons utiles avec les factures et récépissés de tout ordre.

En dépit de leur bonne volonté, de leurs investigations, pointages et sondages, ils ne sont pas parvenus à découvrir la moindre erreur et se voient contraints de se présenter bredouilles devant l'assemblée générale et de devoir constater une conformité quasi désolante des écritures, encore qu'ils reconnaissent bien volontiers qu'il n'y a pas place pour un désordre bohème et souriant dans une comptabilité qui se réclame de la pure doctrine et d'une saine méthodologie.

Il leur plaît en conséquence de solliciter, à décharge de conscience, l'approbation sans réserve de ce monument d'exactitude, et des louanges unanimes à l'artisan précis et méticuleux qu'est Edouard Gaudin, trésorier modèle, « l'arbre au Grütli » planté »...

Genève-Lyrique, le 22 février 1954.

R. Brustlein A. Christe R. Mathieu G. Kunz M. Thion

GROUPE DES JEUNES — GROUPE DES MAITRES RURAUX

Lors de la dernière réunion, deux premières équipes se sont constituées pour établir des textes et des exercices de **vocabulaire**, sur la base de ceux qui ont été réunis. Les collègues qui n'ont pas pu apporter leurs documents sont priés de les faire parvenir à l'un des responsables suivants : Marguet, Hutin, Eigenmann, pour l'**Univers** ; Pittard, Kunz, Jenni pour **Sentiments, émotions et caractère**.

Ces derniers présenteront le résultat de leur travail à la prochaine séance où il sera discuté, amendé, puis multigraphié.

Cette séance aura lieu le **vendredi 12 mars**, à 17 heures, au **Café du XXe siècle**, place du Cirque.

Nous mettrons en commun ce jour-là nos textes concernant les **moyens de communication et de transport** (responsable : Deshusses).

Plus nous serons nombreux, plus les travaux seront fructueux.

J. E.

U. I. G. - DAMES

Le **Groupe des Jeunes** de notre Union organise le **Jeudi 11 mars 1954**, l'après-midi, **une visite à la Fabrique de Produits Alimentaires Sandoz-Gallet S.A.**

Nos collègues « moins jeunes » sont aussi cordialement invitées.

Coût : Fr. 2.60. **Départ du train** : 14 h. 55. — **Rendez-vous** (Hall Cornavin) : 14 h. 40. — **Retour** : 19 heures.

S'inscrire **par écrit** jusqu'au **mardi 9 mars**, auprès de Mlle Jacqueline Frick, 11, avenue Marc-Monnier.

Rappel : les théories des modèles de tricotage et de couture, présentés lors de notre séance de février, sont à envoyer le plus rapidement possible à Mlle Jacqueline Frick, 11, avenue Marc-Monnier.

Merci.

NEUCHATEL

FONDS DE RETRAITE

Les délégués (à raison de deux par association) des diverses sociétés du personnel enseignant et des fonctionnaires qui seront régis par la nouvelle loi, ont été convoqués au Château le 26 février pour prendre connaissance du résultat de la consultation des différents groupements et du Cartel. C'était pour y mettre la dernière main avant la prochaine session du Grand Conseil (8 mars).

En effet, la diligence extrême du Chef du Département, de son personnel et des Associations professionnelles aussi, a permis que le projet de loi soit au point pour cette date. Nous les en félicitons vivement. Ainsi, dans peu de mois la votation populaire pourra avoir lieu. Cette célérité a permis d'accomplir un tour de force quasi inespéré.

W. G.

COMITÉ CENTRAL

Réuni le 24 février, il a réglé les affaires courantes. Il entendit, en outre, les commentaires du trésorier modèle qu'est M. Ernest Bille sur les comptes S.P.N. de 1953 qui paraîtront dans une quinzaine. Nous répondons favorablement à une demande de secours adressée à la Caisse d'Entr'aide. C'est l'occasion de rappeler aux collègues que les requêtes qu'ils présentent ne sont pas un appel à la charité mais bien un droit incontestable appartenant à tous, notre caisse mutuelle

étant bel et bien la chose de notre société, constituée uniquement par les cotisations de ses membres. La Caisse d'Entr'aide a été fortement mise à contribution ces dernières années. Aussi bien, le C.C. proposera-t-il à l'assemblée des délégués une cotisation de 5 f. pour 1954.

Le président donne ensuite un compte rendu des dernières délibérations des Comités et entrevues avec les autorités au sujet de la nouvelle loi sur les « Fonds de retraite ».

Quant à la réponse à donner aux membres non rattachés à la V.P.O.D., après un très long débat, le C.C. dans sa majorité, décide de prier formellement les intéressés de remettre toute la question à une date ultérieure à celle du Congrès, afin de ne troubler en rien l'atmosphère de celui-ci.

L'assemblée des délégués de la S.P.N. est fixée au samedi 27 mars prochain. La convocation paraîtra dans l'*Educateur* du 20 mars.

W. G.

ADMISSION

Mme Liliane Loertscher, institutrice à Neuchâtel, vient d'être reçue membre S.P.N.-V.P.O.D. Nous saluons cordialement son entrée dans nos rangs.

W. G.

UN ÉCHO

C'est celui des assemblées des instituteurs et institutrices genevois où le soussigné eut le plaisir et l'honneur d'assister le 25 février.

Il appartient à d'autres d'en donner le compte rendu officiel. Mais il nous est agréable de dire ici la reconnaissance des invités pour le charmant accueil dont ils ont été l'objet, leur admiration pour le labeur intense et l'entier dévouement des organes directeurs des trois corporations ce dont témoignent éloquemment les rapports présidentiels. La remarquable vitalité de ces sections et la belle tenue de leurs assemblées nous ont plu infiniment.

Une fois encore, nous avons pu apprécier l'heureuse formule, appliquée aussi chez les Vaudois, de confier la direction des assemblées à une autre personne qu'au président de la société. C'est un exemple dont la S.P.N. pourrait s'inspirer avec avantage.

Et que dire des rapports des vérificateurs de comptes si forcément secs d'habitude et qui furent ici des pages littéraires d'une originalité vraiment surprenante? C'est à n'y pas croire. Ah! nos amis genevois comptent dans leurs rangs des gens d'esprit peu communs qui savent ne rien céder à la banalité.

Humblement nous les en complimentons.

W. G.

RAPPORTS SUR L'ACTIVITÉ DES SECTIONS EN 1953

Section de Boudry. Son président avisé, M. Marcel Rutti, nous donne un rapport optimiste, réconfortant. C'est un plaisir de le lire. Voici l'énumération des diverses manifestations organisées par le Comité :

Ecole Nouvelle Préparatoire

Internat pour garçons - Externat mixte

PAUDEX - Lausanne

Tél. 28 24 77

Préparations aux Collèges, Gymnases, Ecoles de Commerce. Raccordement à toutes les classes. **Bachots, Matu., Polytechnicum.**

Enseignements par petites classes.

Dir. M. Jomini.

Ouverture d'une classe de pré-apprentissage

pour futurs apprentis et apprenties de commerce, bureau, vente, etc.

COURS DE :

FRANÇAIS : orthographe - correspondance

ALLEMAND

ARITHMÉTIQUE COMMERCIALE ET COMPTABILITÉ

STÉNO ET DACTYLOGRAPHIE

COURS FACULTATIFS D'ANGLAIS

DE LITTÉRATURE ET D'AUTRES BRANCHES DE CULTURE GÉNÉRALE

Ces cours intéressent spécialement les élèves qui sortent : de primaire (supérieure, ordinaire ou ménagère) des classes inférieures de l'Ecole de Commerce et, d'une manière générale, tous les élèves qui désirent s'orienter vers une carrière commerciale

ECOLE PRIVÉE DE L'AVANT-POSTE 25 Lausanne

(Dir. : Mlles Gorjat et Oguey, maîtresses secondaires) Tél. 23 82 29 (non-réponse : 24 11 39)

Collège Pierre Viret

Ch. des Cèdres 3

Lausanne

Tél. 24.15.79

prépare aux

Collèges

Gymnases

Maturités

ECOLE NORMALE

★

1944 81 élèves

1954 205 élèves

Dir. Paul Cardinaux

Louis Vullièmoz

LES GRANDS FILMS 16 m / m SONORES POUR LE CINÉMA SCOLAIRE

1re tranche :

1. **LE MOULIN DANS LE SOLEIL**

2. **TEMPÊTE SUR L'ASIE**

3. **FEUX DE JOIE**

4. **L'AFFAIRE LAFARGE**

2e tranche :

5. **L'AVION DE MINUIT**

6. **LES GAITÉS DU PALACE**

7. **BOURRASQUE**

8. **L'ALIBI**

3e tranche :

9. **LA BATAILLE**

10. **LE TRAIN POUR VENISE**

11. **CARREFOUR**

12. **DE MAYERLING A SARAJEVO**

4e tranche :

13. **3 ARTILLEURS AU PENSIONNAT**

14. **LA FERME DU PENDU**

Orane Demazis, Milly Mathis, Gaston Rullier, Jacqueline Pacaud, Fernand Sardou, Aquistapace, etc. 1210 m (1 h. 50). Comédie sentimentale gaie. Fr. 50.—

Madeleine Robinson, Sessue Hayakawa, Le Vigan, Aimos. Lucas Gridoux, Paul Azaïs, Conrad Veidt, etc. 1180 m (1 h. 47). Drame d'aventure. Fr. 50.—

Ray Ventura et son orchestre, le chanteur André Dassary, Micheline Cheirel, René Lefèvre, etc. 1140 m (1 h. 44). Comédie musicale gaie. Fr. 50.—

Marcelle Chantal, Pierre Renoir, Erich von Stroheim, Raymond Rouleau, Gabriello, Margo Lion, etc. 1360 m (2 h. 04). Drame paysan. Fr. 55.—

Jules Berry, André Luguet, Colette Darfeuil, Abel Jacquin, Le Vigan, Pierre Sergeol, Nino Constantini. 1120 m (1 h. 42). Film policier. Fr. 50.—

Armand Bernard, Christiane Delyne, Jean Tissier, Félix Oudart, Jeanne Fusier-Gyr, Henry Bosc, etc. 1170 m (1 h. 46). Comédie burlesque. Fr. 50.—

Germaine Rouer, Jacques Grétilat, Jean Servais, Alcover, Maxudian, Nicole Vattier, Charles Lamy, etc. 1180 m (1 h. 47). Drame du bled algérien. Fr. 50.—

Louis Jouvét, Jany Holt, Erich von Stroheim, Roger Blin, Fun-Sen, Maurice Baret, Margo Lion, etc. 1140 m. (1 h. 44). Film policier. Fr. 50.—

Annabella, Charles Boyer, John Loder, Roger Karl, Henri Fabert, V. Inkijinoff, Betty Stockfeld, etc. 1180 m (1 h. 47). Film d'espionnage. Fr. 50.—

Max Dearly, Huguette Duflos, Louis Verneuil, Victor Boucher, Madeleine Suffel, Roger Vieuille, etc. 1180 m (1 h. 47). Comédie gaie. Fr. 50.—

Charles Vanel, Suzy Prim, Jules Berry, Tania Fedor, Marcelle Géniat, Jean Tissier, Jean Claudio, etc. 940 m (1 h. 25). Film policier. Fr. 50.—

Edwige Feuillère, Aimé Clariond, Debucourt, Gabrielle Dorziat, Aimos, John Lodge, Jean Worms, etc. 1180 m (1 h. 47). Drame princier. Fr. 50.—

Pierre Larquey, Raymond Cordy, Roland Toutain, Yvette Lebon, Odette Joyeux, Marguerite Pierry, etc. 1380 m (2 h. 06). Comédie gaie. Fr. 55.—

Charles Vanel, Bourvil, Alfred Adam, Arlette Merry, Claudine Dupuis, Guy Decimble, Lucienne Laurent, etc. 1180 m (1 h. 47). Drame paysan. Fr. 55.—

16. LA CHIASTE SUZANNE

5e tranche :

Raimu, Mcg Lemonnier, Blanche Brunoy, Henri Garat, Serge Fleteau, Blanche Denege, Charles Dechamps, etc. 980 m (1 h. 29). Opérette gaie. Fr. 50.—

17. LE CHATEAU DES 4 OBÈSES

Marguerite Moreno, André Brulé, Sylvia Bataille, Lucas Gridoux, Alcover, Pierrette Caillol, etc. 1180 m (1 h. 47). Film policier. Fr. 50.

18. UNE FILLE A PAPA

Lucien Baroux, Josette Day, Jean Servais, Betty Daussmond, Lestelly, etc. 960 m (1 h. 27). Comédie gaie. Fr. 50.—

19. L'ÉTRANGE NUIT DE NOËL

Marcelle Géniat, André Brulé, Sylvia Bataille, Pauline Carton, Lucas Gridoux, Pierrette Caillol, etc. 1110 m (1 h. 41). Film policier. Fr. 50.—

20. 3 ARTILLEURS EN VADROUILLE

Pierre Larquey, Paul Azais, Roland Toutain, Marguerite Pierry, Jim Gérald, etc. 1180 m (1 h. 47). Comédie gaie. Fr. 50.—

6e tranche :

21. LE VISITEUR

Pierre Fresnay, Debucourt, Balpêtré, le petit Laugier et les Petits Chanteurs à la Croix de Bois, etc. 1180 m (1 h. 47). Drame de conscience. Fr. 50.—

22. MA TANTE D'HONFLEUR

Roger Nicolas, Jean Paredes, Robert Rocca, Suzanne Dehelly, Mona Goya, Jacques Grello, Paulette Dubost. 1110 m (1 h. 41). Comédie gaie. Fr. 50.—

23. L'IMPASSE DES DEUX ANGES

Simone Signoret, Paul Meurisse, Marcel Herrand, Danièle Delorme, Lucas Gridoux, Jacques Baumer, etc. 1110 m (1 h. 41). Film policier. Fr. 50.—

24. UNE DE LA CAVALERIE

Duvalès, Suzanne Dehelly, Félix Oudart, Mady Berry, Ouvrard, Marguerite Templey, Betty Spell, etc. 1180 m (1 h. 47). Comédie gaie. Fr. 50.—

7e tranche :

25. LE PARADIS DES PILOTES PERDUS

Henri Vidal, Michel Auclair, Andrée Debar, Daniel Gélin, Balpêtré, Arlette Thomas, etc. 1180 m (1 h. 47). Drame de l'aviation. Fr. 50.—

26. LA CITÉ DES LUMIÈRES

Madelaine Robinson, Larquey, Foun-Sen, Jean Worms, Paul Lecourtois, la petite Claude Norman, etc. 1180 m (1 h. 47). Drame cité des étudiants. Fr. 50.—

27. KATIA

D'après le célèbre roman Princesse Bibesco, Danielle Darrieux, John Loder, Jeanne Provost, Aimos, Marcelle Praince, etc. 1180 m (1 h. 47). Comédie sentiment. Fr. 50.—

Et parmi les compléments : Artères de France, Ames Antillaises, Images du Pays Basque, Images Marinières, Eaux-Vives, Le Chauffeur en Folie, L'Agence des divorcés, etc.

... en distribution chez STAUFFER FRÈRES Buttes (Neuchâtel) Tél. 038 9 13 82

La maison spécialisée dans le 16 mm sonore. Appareils de projection, caméras de prise de vues, visionneuses, lampes de projection 7.50 W, colleuses, enrouleuses, colle pour films, bobines et boîtes de 120 m, 240 m, 300 m et 600 m.

L'Ecole suisse d'Alexandrie

cherche pour sa nouvelle année scolaire, début octobre 1954,
UNE MAITRESSE PRIMAIRE

de langue maternelle française pour l'enseignement dans les degrés inférieurs. Les institutrices porteuses d'un diplôme officiel du canton de Vaud ou du canton de Neuchâtel auront la préférence.

Pour de plus amples renseignements, prière de s'adresser au Secrétariat du Comité d'aide aux écoles suisses à l'étranger, Wallgasse 2 à Berne, auquel doivent être adressées, **jusqu'au 20 mars 1954**, les offres de services écrites à la main, accompagnées d'une photo, d'un curriculum vitæ, de copies de certificats et de références.

La Pouponnière Lausanne

Av. de Beaumont 48 Tél. 22.48.58

Ecole cantonale de puériculture
placée sous le contrôle de l'Etat

forme :

des infirmières d'hygiène
maternelle et infantile,
des gardes d'enfants,
des futures mères de famille
expérimentées.

★

Institution reconnue par
l'Alliance suisse des infirmières
d'hygiène maternelle
et infantile.

★

Age d'admission : 19 ans.
Renseignements et prospectus
à disposition.

★

Travail assuré par l'Ecole

VOYAGE D'ÉTUDE EN

ESPAGNE

du 8 avril (soir) au 19 avril 1954

SOUS LA CONDUITE DE M. CHANTRENS

**BARCELONE - MADRID
ANDALOUSIE**

en train - avion et autocar

Prix : Fr. 530.—

Délai d'inscription 31 mars 1954

Nombre de places limité
Programmes et inscriptions
Agence de Voyages

LAVANCHY & Cie S.A.

LAUSANNE VEVEY

16, pl. St-François 50, rue d'Italie

Tél. 22 81 45 Tél. 5 50 44

*Venez passer vos vacances et week-end
dans la plus belle région des Alpes vaudoises*

Gryon - Barboleusaz - Villars - Bretaye

Beaux champs de ski, nombreuses pistes de descente balisées
Billets du dimanche toute l'année

Funiski Bretaye-Chamossaire Téléski Bretaye-Chaux-Ronde
Téléski Chavonnes-Bretaye Télésiège Bretaye-Petit-Chamossaire
Chemin de fer Bex-Villars-Bretaye

1. Cinéma scolaire : débat rondement mené par un collègue, M. Eric Laurent, qui accepta de rédiger un rapport à l'intention du Département de l'instruction publique. Occasion aussi de fêter trois collègues récemment retraités : Mme Petitpierre, Mlle Junod, M. Grisoni.
2. L'après-midi des conférences officielles de printemps, visite de la fabrique de câbles à Cortaillod. Quarante participants, soit les deux tiers de l'effectif, un record !
3. Le 29 juin, M. Albert Muller, professeur de gymnastique, entraîna son auditoire au camp de la R. A. F. à Abigdon et lui fit partager les impressions du parachutiste.
4. M. Ernest Bille, par le chemin des écoliers, conduisit ses collègues au Congrès de la F. I. A. I. à Oxford.
5. Enfin, M. Camille Brandt, ancien chef du Département I. P., parla des coulisses de l'Unesco.

En moyenne, une trentaine de participants à chaque séance. En outre, le dernier lundi de chaque mois d'école est toujours réservé aux réunions entre collègues.

Une chorale est née, petite par le nombre des chanteurs, mais remarquable par la valeur du chef persévérant, M. Francis Perret, et des voix. Ce sont Mme et M. Aellen qui ont l'amabilité de recevoir les choristes.

Le président termine par des remerciements sentis à l'adresse de ses collaborateurs au comité et par des vœux de prospérité pour sa section.

« En résumé, dit M. Rutti, dans notre district, belle vitalité. »

On en peut juger ; mais nous savons qu'elle est due avant tout au caractère impulsif et enthousiaste de son président que nous tenons à féliciter ici de ses initiatives et de son grand dévouement.

W. G.

COMMUNIQUÉ

DROITS D'AUTEUR ET MANIFESTATIONS SCOLAIRES

M. Alfred Gehri, président du Comité suisse de la Société des Auteurs et Compositeurs dramatiques nous adresse les précisions suivantes, en complément de l'article paru dans le Bulletin No 1 :

« J'ai lu dans le No 1 de janvier 1954 de l'« Educateur » un article sur les « Droits d'auteur et manifestations scolaires ». Il est des plus pertinents. Toutefois, une petite mise au point nous paraît nécessaire en ce qui concerne la Société de perception des droits dramatiques. Dans votre article, cette société est nommée « Société des Auteurs dramatiques de France ». La société s'intitule exactement « Société des Auteurs et Compositeurs dramatiques » (et Compositeurs parce que le répertoire lyrique : opéras, opérettes, opéras-comiques, ballets avec action dramatique et pantomimes, est inscrit à ladite société).

Elle a son siège principal à Paris et elle englobe les auteurs et compositeurs de langue française des pays suivants : France, Belgique, Suisse, Luxembourg et Monaco. Elle a deux sections, l'une belge, l'autre suisse. La Section Suisse dont l'effectif est de 176 membres (et qui est une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse) a un comité (dit Comité suisse) nommé par l'assemblée générale et qui est composé d'auteurs et compositeurs dramatiques suisses résidant en Suisse.

Ce comité donne son avis sur :

1. les questions de plagiat et contrefaçons ;
2. les bulletins de déclarations ;
3. les questions d'arbitrage entre les membres de la Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques résidant en Suisse ;
4. les propositions de nomination d'adhérents suisses au titre de stagiaires, de stagiaires au titre de sociétaires-adjoints, et de sociétaires-adjoints au titre de sociétaires définitifs ;
5. les incidents d'ordre moral ;
6. l'élection des nouveaux membres du comité suisse ;
7. les demandes d'admission des auteurs et compositeurs et les transmet à la Commission de la Société des Auteurs et Compositeurs à Paris ;
8. les contrats conclus en Suisse d'accord avec l'agent central pour la Suisse, désigné comme délégué général pour la Suisse ;
9. les démarches qui pourraient être à faire auprès des autorités fédérales, cantonales et municipales, en accord avec la commission de la Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques ;
10. il assure la liaison avec la Société romande des auteurs dramatiques et avec la « Gesellschaft schweizerischer Dramatiker » en instituant, s'il y a lieu, une Commission intersociale qui traitera les affaires et les démarches communes.

Les inspecteurs et correspondants de la Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques en Suisse, sont nommés par la Commission de la Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques, après consultation du Comité Suisse qui exerce la surveillance et la discipline de ces préposés, à charge par lui d'en rendre compte à la Commission au siège de Paris.

En conséquence, la perception des droits dramatiques de langue française est faite avec l'entière approbation de la Section Suisse et sous sa surveillance.

On nous assure que la jeunesse boit moins d'alcool aujourd'hui qu'autrefois. Si seulement c'était vrai.

A. Girardet,
Aumônier cantonal de la jeunesse vaudoise.

Partie pédagogique

VIII^e CONGRES INTERNATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT MÉNAGER

La Fédération internationale de l'enseignement ménager a son siège à Fribourg. Elle s'efforce d'établir des contacts entre les responsables de cet enseignement de tous les pays. Dans ce but, un Bulletin paraît 4 fois par an, une bibliothèque spécialisée est à la disposition des membres. La Fédération organise des journées d'étude et les congrès qui en sont les plus grandes manifestations.

Le VIII^e congrès international de l'enseignement ménager s'est ouvert le 12 août à Edimbourg. 1274 participantes venues de 47 pays différents y prirent part. L'Extrême-Orient, le Proche-Orient, l'Afrique noire se firent représenter. Les Ecossaises, les Anglaises, les Irlandaises vinrent en grand nombre.

Le congrès, placé sous le haut patronage de S.M. la reine Elisabeth II, fut ouvert par le président du comité national d'éducation qui souhaita la bienvenue aux congressistes.

« Le fait qu'un si grand nombre de personnes se soient réunies pour discuter des questions d'éducation ménagère prouve qu'on se rend de mieux en mieux compte de l'importance de la vie de famille. Un bon foyer, en effet, est le plus solide fondement d'une société heureuse. On peut bâtir une maison, on ne bâtit pas du même coup le foyer qu'elle abritera. On peut édicter des lois, mais non le respect de la loi. Or les changements du monde moderne et le désir d'un niveau de vie plus élevé ont posé un problème ; celui de la femme occupée dans l'industrie. Quelles que soient les raisons pour lesquelles la mère de famille doit travailler, son absence du foyer ne va pas sans entraîner des conséquences graves pour la vie de famille. Les maîtresses ménagères étant en relation avec les mères de famille peuvent mieux que personne exercer une influence sur elles et les encourager à rester au foyer. »

(J. B. Frizell)

Un message fut ensuite envoyé à S. M. la Reine.

M. J. Piller, de Fribourg, conseiller aux Etats, présenta le thème général du congrès.

L'enseignement ménager au service de la vie, sa contribution au progrès individuel et social.

« La contribution de l'enseignement ménager au progrès individuel, c'est-à-dire la manière dont il peut aider ceux qui nous sont confiés à se réaliser pleinement, à se dépasser eux-mêmes. Il s'agit de les aider à acquérir la maîtrise de soi, afin qu'ils sachent vivre non seulement quand ils sont pris dans l'engrenage d'un horaire ou d'une chaîne imposant ses exigences, mais surtout lorsqu'ils disposent d'eux-mêmes et de leur temps, de ce temps qu'il est difficile d'utiliser intelligemment et humainement.

» La contribution de l'enseignement ménager au progrès social. Celui-ci ne consiste pas dans l'accumulation des richesses matérielles,

dans les records éphémères ou dans les compétitions spectaculaires, ni même dans un niveau de vie toujours plus élevé, mais dans un effort commun de chacun pour songer à autrui, pour voir en lui son prochain, dans la préoccupation de réaliser la solidarité dans le temps et dans l'espace, solidarité entre les générations qui se succèdent, solidarité entre les peuples, afin que l'homme retrouve sa vraie place qui, dans l'ordre du créé est la première et qu'il ne se laisse pas détrôner par la machine et la matière.

» En un temps où certains prétendent que la vie n'a pas de sens, qu'elle n'est qu'illusions ou néant, nous affirmons, nous, hommes et femmes voués au service de l'enseignement ménager, cet enseignement au service de la vie, que celle-ci est digne d'être vécue, qu'elle a un but digne de l'homme. »

A la lumière du thème général du congrès, les journées d'étude furent consacrées aux thèmes suivants :

1. La formation des professeurs d'enseignement ménager

Les rapports fournis par les différents pays visent un but commun :

Elever le niveau de la profession ménagère et enrichir la vie familiale. Durant toute la formation des professeurs, les aspects moraux et sociaux occupent une place prépondérante.

Une bonne culture générale, qui atteigne un niveau déterminé est la condition essentielle d'admission à une école normale ménagère. La plupart des cours donnent au moins un minimum de connaissances en chimie, physiologie, bactériologie et électricité, et comprennent des conférences sur la psychologie.

Dans plusieurs pays, la formation normale ménagère est reconnue par les universités qui décernent un grade en science aux détentrices d'un diplôme de sciences domestiques.

2. Les méthodes actives dans l'enseignement ménager

a) Bases psychologiques.

Les rapports du Canada, de Grande-Bretagne, de Suisse et les nombreux rapports français mettent l'accent sur la nécessité d'amener les jeunes à « vivre plus pleinement » et à trouver une joie véritable soit dans le dévouement aux autres, soit dans le travail, l'effort et la création.

Le rapport des U.S.A. exprime deux convictions profondes qui orientent tout l'effort pédagogique :

- la croyance en la valeur et la dignité de l'individu ;
- la nécessité de faire faire aux jeunes l'apprentissage de la démocratie.

L'Ecosse cherche ses bases dans les traditions de l'éducation écossaise — respect des valeurs d'éducation et de culture, puritanisme et romantisme — sens des vertus domestiques et du lien familial.

b) *Caractéristiques de cette pédagogie.*

L'attention de l'éducateur se porte avant tout sur *l'élève*. L'adolescente de nos cours ménagers est une « personne » à laquelle la société doit donner les chances maxima de développer ses dons. L'épanouissement de cette personnalité se réalise *avec et pour la communauté*.

Le progrès des techniques rend sans cesse changeantes les conditions d'habitat et d'activité. Il ne suffit plus aux futures maîtresses de maison d'être armées de bonnes habitudes et de bonnes techniques, il leur faudra savoir s'organiser avec *méthode* dans des conditions variables qui leur seront imposées. Il leur faudra exercer leur esprit critique pour savoir *choisir*.

Expériences réalisées

Les enquêtes fréquentes permettent, par un travail collectif qui suscite l'intérêt, l'étude approfondie d'une question, ainsi que des études complémentaires et connexes.

Le sujet est choisi tantôt par les élèves groupées en équipes, tantôt en accord entre le professeur et la classe.

La conduite de ces enquêtes comporte l'établissement d'un questionnaire-guide proposé par le professeur ou établi en accord avec les élèves si leur maturité est suffisante.

Les moyens employés sont *les visites* individuelles ou par groupes, *la recherche* de documentation, *la correspondance* avec d'autres régions, d'autres pays.

Les stages sont signalés par plusieurs rapports comme une formule nouvelle.

Stages dans les familles, dans les crèches, les pouponnières, les jardins d'enfants. Afin que l'élève ne soit pas « coupée » de la vie scolaire, par exemple, les stages d'Amiens ont lieu seulement le matin.

Ces stages répondent aux besoins des jeunes filles, ses travaux mobilisent toute leur énergie, développent l'habileté manuelle, le bon sens, l'esprit critique, fixent les connaissances acquises, élargissent la documentation. Ces expériences constituent la synthèse de l'enseignement reçu, elles aident la jeune fille à s'orienter vers une profession future. La liaison maintenue avec l'école permet à chaque élève de faire bénéficier l'ensemble de la classe des expériences vécues, du premier contact avec des responsabilités d'adultes. Cette liaison permet aussi de redresser les méthodes défectueuses ou les conseils erronés que les élèves reçoivent parfois au cours des stages.

L'éducation ménagère par les Méthodes actives est une « voie privilégiée » pour épanouir la jeune fille, l'armer pour la vie dure et inconnue qui l'attend, la préparer à vivre avec plus de plénitude et de générosité sa vie de femme.

3. Comment la femme peut-elle se faire aider dans sa tâche ménagère ?

Question brûlante d'actualité dans tous les pays et qui intéresse particulièrement les professeurs d'enseignement ménager.

Moyens d'aider la ménagère à accomplir sa tâche.

Plan et construction rationnelle de l'habitation.

Celle-ci devrait être ni trop petite, ni trop grande. Une meilleure isolation des pièces est nécessaire pour assurer le repos et la tranquillité des habitants.

La cuisine - salle à manger est le système le plus simple, on peut le rendre très attrayant. Ce qui pour les architectes paraît être des détails peut précisément faciliter ou compliquer singulièrement le travail de la ménagère.

L'institut suisse de recherches ménagères vient de publier une brochure : « Unsere Küche » richement illustrée où ces questions sont soigneusement étudiées. (Tous les kiosques ; prix Fr. 1.30.)

Les installations techniques et sanitaires facilitent le travail de la ménagère. Citons : le chauffage au mazout ou à gaz, l'allumeur à gaz pour les chauffages centraux, l'installation d'un boiler d'eau chaude, les bienfaits innombrables de l'électricité, le téléphone, la salle de bains ou la cabine de douches.

L'équipement de la maison se perfectionne chaque jour. L'aspirateur, la cireuse, la machine à laver, la marmite à pression se répandent rapidement. De nombreux petits appareils apparaissent sur le marché. Pour les choisir judicieusement, il faut considérer la fréquence de leur emploi. Le temps passé à les nettoyer ne doit pas excéder celui économisé en les utilisant.

Une maison bâtie et aménagée rationnellement ne suffit pas, il faut encore avoir acquis de bonnes méthodes de travail. Prévoir les travaux à exécuter, les répartir par mois, par semaine, par jour, les classer par ordre d'urgence. Prévoir mentalement l'exécution du travail pour réunir avant de le commencer, tous les éléments nécessaires à son exécution.

Avoir de l'ordre dans les achats, pour choisir le moment opportun.

Avoir de l'ordre dans le budget.

Avoir de l'ordre dans les papiers ; achats, ventes, quittances, assurances, impôts.

Avoir de l'ordre dans tout ce que l'on collectionne, ficelles, journaux, sacs en papier, etc.

L'enseignement ménager, les conférences, les visites d'exposition, la radio peuvent apporter une aide précieuse aux ménagères.

Alors que la servante domestique tend de plus en plus à disparaître, l'attitude de la femme reste essentielle. Elle est l'âme du foyer. Elle n'a pas seulement le droit de se faire aider, elle en a le devoir. En faisant participer son mari et ses enfants aux travaux et aux soucis domestiques, elle réalisera une communauté familiale vivante et contribuera à mettre en valeur les aptitudes particulières de chacun au profit de cette communauté. Ainsi, la mère de famille remplira mieux sa tâche et sa mission civilisatrice.

4. Les aspects internationaux de l'enseignement ménager :

L'organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture (O.A.A.)

Le but du rapport de l'O.A.A. est d'attirer l'attention des économistes ménagères sur l'aide que leur profession peut apporter en vue d'assurer la prospérité des individus et particulièrement de la population rurale vivant dans les régions insuffisamment développées du monde. Plus d'un milliard d'êtres humains sont sous-alimentés, mal vêtus. Les missions d'économie domestique sont urgentes dans les régions où règnent la pauvreté, la maladie, l'endettement, l'ignorance, l'insécurité. Il ne s'agit plus d'un niveau de vie, la vie quotidienne se borne à l'existence nue. A l'opposé, il existe une partie infime de la population du globe qui est bien nourrie, bien habillée et bien logée. Cette disproportion entre les niveaux de vie de ces deux groupes doit être modifiée si l'on veut que les relations humaines se développent et progressent entre les peuples du monde.

C'est à cette tâche gigantesque, vaste comme le monde, que l'O.A.A. se consacre depuis 7 ans.

Des expériences sont en cours aux Caraïbes, en Syrie, en Irak, en Israël, en Grèce, en Yougoslavie, aux Indes. C'est une tâche de pionnier qui attend les économistes ménagères de l'O.A.A.

5. Les carrières ouvertes par l'enseignement ménager

Une des tâches de l'école publique est de montrer à l'enfant combien l'école apprécie hautement la famille. En enseignement ménager, il est facile de relever l'importance des connaissances acquises à la maison, d'éveiller ainsi l'intérêt des mamans, ce qui influe favorablement la jeune fille. L'école prépare efficacement de véritables petites aides ménagères capables de seconder utilement leur maman.

L'enseignement ménager *post-scolaire* obligatoire ou facultatif s'adresse généralement aux jeunes filles libérées de l'école publique et qui ne poursuivent pas leurs études et n'entrent pas en apprentissage. Ces cours préparent à la tâche d'employée de maison et de futures maîtresses de maison.

Les cours d'*introduction au service de maison* généralement donnés en internat préparent les jeunes filles de condition modeste ou de régions isolées à entrer en service. Elles s'engagent à rester ensuite une année au moins dans un ménage. L'*apprentissage ménager* est régi par un contrat d'apprentissage. Le programme est nettement défini, il est complété par des cours professionnels. L'employée de maison devrait avoir la possibilité de subir un examen professionnel et de prouver ainsi qu'elle est une travailleuse qualifiée.

L'*aide familiale* va dans les familles, afin d'y remplacer la mère convalescente ou malade. Une formation solide est indispensable dans les branches suivantes : cuisine, composition des menus, alimentation des malades, des enfants et dans les travaux de raccommodage, le repassage, le lavage. Des stages dans les crèches, les pouponnières, les hôpitaux complètent cet apprentissage.

L'enseignement ménager rural prépare à la profession de paysanne. Cette dernière pourra se présenter à un examen professionnel de maîtrise.

L'enseignement ménager prépare aussi aux professions d'*infirmières*, de *sages-femmes*, d'*assistantes sociales*, de *directrices d'établissements hospitaliers*, de *sœurs visitantes*, de *directrices d'établissements sans alcool*, d'*intendantes de maison*, de *gouvernantes*.

Les carrières ouvertes aux diplômées en sciences domestiques.

- a) au service de l'éducation ;
- b) au service de la santé et de l'hygiène ;
- c) au service de l'information ;
- d) au service des collectivités.

Les employeurs et les jeunes filles reconnaissent qu'une formation ménagère est un grand atout pour beaucoup de professions. Celles-ci tendent à se multiplier. De nombreuses professions non enseignantes sont ouvertes aux diplômées en sciences domestiques.

Les habitudes ménagères se sont beaucoup modifiées, une partie des tâches domestiques s'accomplit au moyen d'appareils toujours plus nombreux. Les *grandes maisons de commerce* désirent avoir des économistes ménagères pour guider la clientèle et apprendre à utiliser les appareils avec profit.

Les U.S.A. ont des journalistes spécialisées en sciences ménagères.

La profession de *diététicienne*, quoique récente, s'est considérablement développée. Il ne s'agit plus de s'occuper uniquement de diététique thérapeutique dans les hôpitaux, mais de suivre le malade rentré chez lui. Ce contact permet d'inculquer au malade et à son entourage les principes d'une alimentation saine et équilibrée. L'importance d'une alimentation rationnelle vaut non seulement pour tous les malades, mais aussi par conséquent pour les employés. Les diététiciennes sont chargées par conséquent de l'ensemble des services de ravitaillement des hôpitaux.

La profession de *nutritionniste* incarne bien la tendance nouvelle. Leur tâche consiste surtout à améliorer l'alimentation de la famille et de la société. Elles se livrent à des travaux de recherches alimentaires dans les universités, les services gouvernementaux. On a de plus en plus recours à elles pour vulgariser les données scientifiques relatives à la vie de famille et à la prospérité individuelle.

Une causerie sur l'enseignement aux adultes mit fin aux travaux du congrès. Un comité prépara les résolutions qui furent acceptées par l'assemblée.

Mais les congressistes n'étaient pas venues à Edimbourg seulement pour y travailler. Les rapports étaient illustrés par des expositions qui mettaient heureusement en lumière les thèmes exposés. Des visites furent organisées dans les écoles, les institutions sociales et dans des centres industriels spécialement intéressants.

Le soir de l'ouverture du congrès, les membres furent accueillis dans l'immense salle de réception par le lord-maire de la Ville entouré

des membres du Conseil municipal en grand manteau rouge et collet d'hermine. Un spectacle féérique inoubliable nous fut offert par un groupe de danseurs en kilts et de danseuses en robes blanches avec l'écharpe aux couleurs du clan qui nous firent une merveilleuse présentation de danses écossaises. Après chaque démonstration les musiciens reprenaient la même danse et les congressistes conduites par des Ecossais étaient invitées à y prendre part.

Le dimanche deux grands bateaux attendaient les congressistes à Glasgow. Elles passèrent toute une journée sur la Clyde, traversant le grand chantier naval de cette ville. De magnifiques paysages défilèrent sous leurs yeux. Les bateaux firent le tour de l'île de Bute et tout le monde reprit le train à Gourock ayant fait une des plus belles promenades qui soit.

Une garden-party fut aussi organisée au Lauriston Castel où la ville d'Edimbourg reçoit les hôtes de marque. Ce château n'est pas important par ses dimensions, mais l'élégance et la finesse le caractérisent. A l'intérieur des meubles anciens augmentent le charme des pièces, tout contribue à lui donner un air habité. Les joueurs de cornemuses de l'armée en kilts, bonnets à poils, longues écharpes flottantes et guêtres blanches jouèrent à plaisir et exécutèrent des danses folkloriques sur le gazon d'un vert uni et doux tandis qu'au delà à travers les grands arbres du parc, le terrain planté d'arbres descend tranquillement jusqu'au bras de mer du Forth of Firth. Loin à l'ouest apparaissent les arches géantes du Forth Bridge, une réalisation géniale de la technique moderne.

La cordialité et l'hospitalité des Ecossais est proverbiale. Les congressistes qui le désirèrent furent invitées à passer une soirée dans une famille écossaise. Très souvent une personne parlant la langue des invitées était là pour que l'anglais ne soit pas un obstacle à l'échange des idées. Elles eurent la possibilité de voir un intérieur écossais, d'en visiter l'appartement dans une atmosphère empreinte de chaude cordialité.

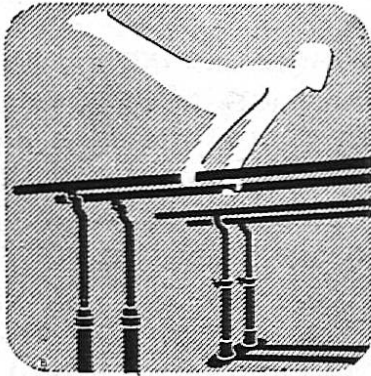
Un tel décor, une amabilité constante constituèrent un climat des plus favorables pour entrer en contact avec des collègues de tous pays et échanger des idées. C'est là un but essentiel de tous congrès.

L. Rosselet.

Une brochure OSL n'est-elle pas préférable à un « Tarzan » ou un « Tintin » ? Demandez-en des exemplaires à votre dépositaire de district et montrez-les à vos élèves.

Les brochures OSL pour les tout petits sont imprimées en gros caractères et sont un heureux complément aux premiers livres de lecture.

Les journaux à images sous-titrées déshabituent les enfants de la lecture suivie. Montrez-leur plutôt des brochures OSL que vous pouvez obtenir auprès des dépositaires de districts.



Alder & Eisenhut AG.

FABRIQUE
D'ENGINS DE GYMNASTIQUE
DE SPORTS ET DE JEUX

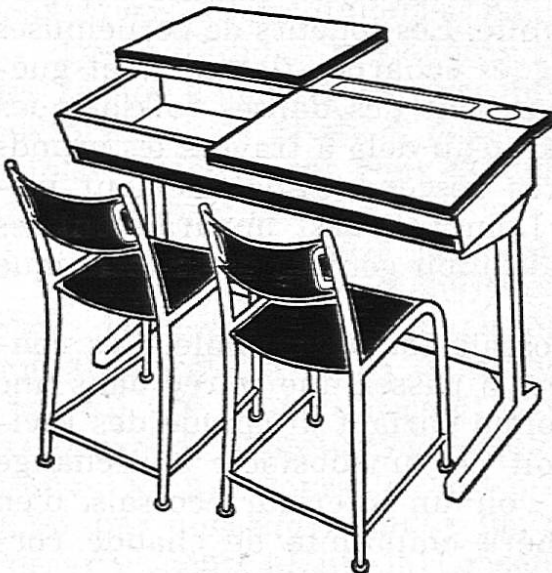
Kusnacht-Zch.

Tél. 051/91.09.05

Mobilier scolaire



...et ce qu'en pensent les commissions scolaires :



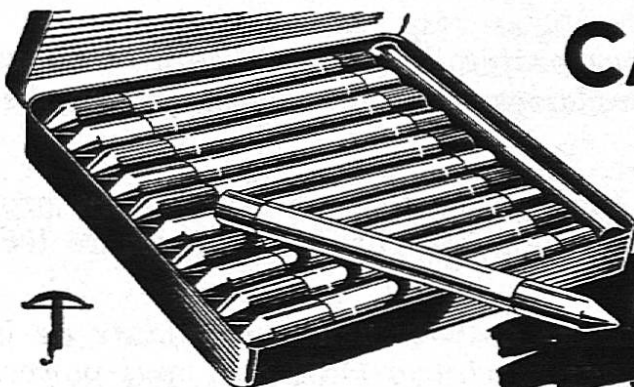
« Les nouveaux meubles scolaires BIGLA sont pratiques et solides.

Les élèves aussi bien que les maîtres éprouvent un véritable plaisir en présence de ces meubles dont la beauté ne saurait être contestée. »

Ne sont-ce point là des facteurs importants à considérer lors de l'achat d'un nouveau mobilier ?

Ne manquez pas, en tout cas, de demander nos offres, car nos prix sont très avantageux.

Bigler, Spichiger & C^{ie} S. A. Biglen (Berne) Tél. (031) 68 62 21



CARAN D'ACHE

Neocolor

N° 7000

*Couleurs merveilleuses
comme jamais !*





N'ayez aucune crainte, le pupitre d'école MOBIL n'a pas de mal !

Les meubles d'école MOBIL sont fort solidement construits ; ils sont juste ce qu'il faut pour des gamins pleins de vie qui ne sentent pas leur force, qui aiment à s'en donner et qui sont habitués à traiter tables et bancs à leur façon. Le bois de hêtre bien reposé et ensuite soigneusement travaillé supporte tout ; en outre il confère à la classe un aspect chaudement accueillant. Le pupitre d'école MOBIL, qui est ajustable, possède des pieds spécialement larges, ce qui lui assure une assise particulièrement stable.

Mobil



Schutzmarke



Avant d'acheter du mobilier d'école, demandez notre catalogue, des offres sans engagement d'achat ou la visite de notre représentant.

U. FREI FABRIQUE D'ARTICLES EN BOIS ET EN MÉTAL
BERNECK (S. G.)

Connue depuis des années pour son travail de qualité. Tél. (071) 7 34 23

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

J. A. — Montreux

Magasin et bureau Beau-Séjour 8

Téléphone permanent 22 63 70

POMPES FUNÈBRES
OFFICIELLES DE LAUSANNE
DE LA VILLE



Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation

Pour votre jardin
deux engrais efficaces
ENGRAIS COMPLET LONZA
NITRATE D'AMMONIAQUE
LONZA S. A. BÂLE



La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne ou ses agences dans le canton, reçoit
les dépôts de sa clientèle et voue toute son atten-
tion aux affaires qui lui sont confiées.

DEPUIS 1891

Le couturier de la confection
pour Dames et Messieurs...

L'ENFANT PRODIGE
MARX PL. ST-LAURENT LAUSANNE